



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pénurie et hausse des prix des matériaux pour le secteur du bâtiment

Question écrite n° 40506

Texte de la question

M. Fabien Di Filippo alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la situation de nombreux entrepreneurs exerçant leur activité dans le secteur du bâtiment et qui se retrouvent confrontés à de graves difficultés économiques et financières en raison notamment des pénuries et des tarifs toujours plus élevés des matériaux auxquels ils ont recours. Pour eux comme pour de nombreux acteurs économiques, l'année 2020 fut déjà très compliquée. Fortement impactés par la crise sanitaire, avec l'arrêt ou le ralentissement de nombreux chantiers, l'arrêt des usines et le ralentissement de l'activité des fournisseurs de matières premières, ils rencontrent aujourd'hui de nouvelles problématiques, liées aux coûts toujours plus élevés et aux difficultés d'approvisionnement des matériaux. Les hausses tarifaires des matériaux de construction se révèlent en effet importantes et constantes, notamment celles du bois de construction, fer de lance de la transition écologique, le KVVH, l'OSB, la quincaillerie, le métal, l'acier, mais aussi les matériaux électriques ou électroniques (principalement en importation chinoise dans les modes de chauffage et de ventilation). Il faut compter par exemple + 200 à 300 % pour le bois, avec une projection à 400 % d'ici fin 2021. Au 1er juillet 2021, une augmentation des prix de l'OSB de l'ordre de 47 % a été constatée. Depuis janvier 2021, ce matériau a connu une augmentation de prix proche de 135 %. Les pénuries de matériaux les mettent de plus dans l'obligation de prendre ce qui est disponible et d'accepter des augmentations de tarifs qu'ils ne peuvent pas répercuter sur des marchés publics et privés signés depuis des mois. Certains chantiers en viennent donc à leur coûter de l'argent. Ces difficultés d'approvisionnement les contraignent aussi parfois à prendre des stocks beaucoup plus importants afin d'éviter les éventuelles ruptures, ce qui engendre d'importants problèmes de trésorerie. Le délai de livraison, qui était en moyenne d'une semaine au début de l'année 2021, s'élève désormais à deux ou trois mois. Ceci va inévitablement entraîner un ralentissement des chantiers et une impossibilité d'établir les *plannings*. Le secteur du bâtiment risque donc de se retrouver confronté à une crise profonde dès la rentrée 2021, car l'allongement des délais et la hausse des prix qui deviennent insoutenables. À ces pénuries de matériaux s'ajoutent aussi des pénuries de personnel, qualifié comme non-qualifié. Ces problèmes de recrutement entraînent une perte importante de temps et d'argent. Les entrepreneurs, les artisans, doivent être soutenus. Ces petites structures sont les fers de lance de l'artisanat et du travail local. La croissance exponentielle des prix unitaires des matériaux et leur pénurie doivent donner lieu à des décisions d'ordre politique, au niveau national et au niveau européen : elles sont non seulement dramatiques pour eux d'un point de vue économique, mais aussi au niveau de la relation qu'ils entretiennent avec leurs clients, auprès de qui ils se sont engagés sur une base tarifaire et à qui ils doivent apporter la justification des augmentations qui découlent directement de ces prix des fournitures et matières premières qui augmentent sans cesse. Parmi cette clientèle se trouvent de nombreux primo-accédants qui risquent de se trouver rapidement dans une situation catastrophique. Aujourd'hui, ces entrepreneurs et ces artisans appellent l'État à l'aide pour faire face à cette envolée des prix dont ils ne comprennent souvent pas l'origine et dont ils redoutent les conséquences à la fois à court et à long terme. Pour ceux qui ont contracté un prêt garanti par l'État, l'inquiétude est grande également concernant le remboursement de ce prêt. Ceux qui l'ont reporté vont bientôt se retrouver avec des mensualités augmentées, dont ils ne savent pas à ce jour comment ils vont pouvoir les supporter. Le remboursement sur une durée très contrainte entraîne des difficultés de trésorerie, pèse sur leurs capacités d'investissement et engendre des risques de licenciement dans les mois à venir malgré des carnets de

commande bien remplis, afin de pouvoir supporter la situation et les coûts afférents. La situation extrêmement alarmante dans laquelle se trouve le secteur du bâtiment entrepreneurs doit être prise en compte et donner lieu à des mesures fortes. Il lui demande donc quelles réponses urgentes le Gouvernement compte apporter à la fois sur les possibles assouplissements du remboursement du PGE, notamment en termes de délais et sur la problématique liée à l'approvisionnement des matières premières et à l'augmentation de leur coût.

Données clés

Auteur : [M. Fabien Di Filippo](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40506

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 août 2021](#), page 6120

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)